

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 29/04/2015

0		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	18	21

Vote
A l'unanimité
Pour : 21
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture du Finistère
Le : 30/04/2015
Et
Publication ou notification du :
30/04/2015

L'an 2015, le 29 Avril à 18:00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Trégor s'est réuni à la Salle de réunion des Services Techniques - Morlaix, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur PENNEC Guy, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux membres du comité syndical le 08/04/2015.

Présents : M. PENNEC Guy, Président Syndicat Mixte du Trégor, Mmes : CREIGNOU Solange, HUON Joëlle, PEREIRA Véronique, PICART Marie-Claire, MM : GEFFROY Rémi, GUEZENNEC Daniel, HUON Thierry, IRRRIEN Joseph, LECHAUVE Jean-Jacques, MANCHEC Pascal, POULIQUEN Jean-Charles, QUEMENER Hervé, SAINT JALM Hervé, SALEUN Yvon, TIGREAT Alain, VERMOT Jean-Paul, ZOUAILLEC Yvon

Suppléant(s) : M. IRRRIEN Joseph (de M. LOSTANLEN Georges)

Absent(s) ayant donné procuration : Mme PRIGENT Christine à M. GUEZENNEC Daniel, MM : PRIGENT André à M. ZOUAILLEC Yvon, RIOU Yvon à M. LECHAUVE Jean-Jacques

Absent(s) : Mme CHEVAUCHER Aline, MM : GUILCHER Bernard, LOSTANLEN Georges

A été nommé secrétaire : Monsieur IRRRIEN Joseph

201512 – Programme Breizh Bocage - bassin versant du Douron
Création de talus et plantations de haies, volet 3 n°3
Entretien des haies plantées en 2014 (volet 3 n°1) et en 2015 (volets 3 n°2)

1. Création de talus et plantation de haies, volet 3 n°3

Dans le cadre du plan de lutte contre les algues vertes sur le bassin versant du Douron, les derniers diagnostics d'exploitation seront finalisés au printemps 2015. Le suivi des exploitations diagnostiquées depuis 2012 a démarré en fin d'année dernière. A l'issue de ces diagnostics et de ces suivis, des travaux bocagers (volet 3) seront définis et programmés pour l'automne-hiver 2015-2016. Ci-après figurent le programme prévisionnel de travaux accompagné d'un plan de financement. Les montants unitaires sont estimés à partir des précédents programmes de travaux portés par le Syndicat Mixte du Trégor (SMT).

Programme prévisionnel de travaux - volet 3 n°3 Douron

Type de travaux Période d'intervention	Quantités maximales	Coût plafond HT	Coût plafond TTC
Création de talus (4€ HT /ml) 2 ^e semestre 2015	20 000 ml	80 000 €	96 000€
Interventions entrées de champs (600 € /un) 2 ^e semestre 2015	15 un	9 000€	10 800€
Interventions annexes (déplacements imprévus, travaux annexes) 2 ^e semestre 2015	-	1 900 €	2 280 €
Plantation de haies (4.5€ HT /ml) 1 ^e trimestre 2016	15 000 ml	67 500€	81 000€
Entretien des plantations (0.45 € HT /ml) 2 ^e semestre 2016, 2017 et 2018	15 000 ml * 3 ans	20 250 €	24 300 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2015

Reçu en préfecture le 06/05/2015

Affiché le

Besser
Levrault

Total	178 650	214 380 €
	€	

Plan de financement des opérations du volet 3 n°3 Breizh bocage* :

Financeurs	Répartition des financements HT	Montant plafond HT
Conseil Général du Finistère	90%	160 785 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne		
Etat		
FEADER		
Autofinancement SMT	10% + TVA	17 865 € + TVA (35 730 €)

* taux de financement en attente de confirmation

2. Entretien des haies plantées en 2014 et en 2015 dans le cadre des volets 3 n°1 et 2

Les plantations réalisées en 2014 (7 220 ml) et 2015 (12 166 ml) dans le cadre des précédents volets 3 Breizh Bocage doivent être entretenues durant les trois premières années suivant leur plantation afin de garantir la bonne croissance des arbres. Les tableaux ci-dessous présentent le programme prévisionnel de ces interventions ainsi que leur plan de financement pour les années 2015, 2016 et 2017.

Programme prévisionnel de travaux du volet 3 n°1 et 2

Type de travaux Période d'intervention	Quantités maximales	Coût plafond HT	Coût plafond TTC
Entretien 1 ^e , 2 ^e et 3 ^e année des plantations du volet 3 n°2 (0.45 € HT /ml) 2 ^e semestre 2015, 2016 et 2017	12 166 ml pendant 3 ans	16 424 €	19 709 €
Entretien 3 ^e année des plantations du volet 3 n°1 (0.45 € HT /ml) 2 ^e semestre 2016	7 220 ml	3 249 €	3 899 €
Total		19 673 €	23 608 €

Plan de financement de l'entretien des haies des volets 3 n°1 et 2 :

Financeurs	Répartition des financements HT	Montant plafond HT
Conseil Général du Finistère	90%	17 706 €
Agence de l'Eau Loire Bretagne		
Etat		
FEADER		
Autofinancement SMT	10% + TVA	1 967€ + TVA (3 935€)

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **Approuve** le plan de financement pour l'ensemble des opérations des volets 3 Breizh bocage sur le bassin versant du Douron,
- **Dit** que les crédits correspondants seront inscrits aux budgets primitifs 2015, 2016 et 2017 ;
- **Approuve** l'engagement du SMT dans l'ensemble des travaux qui feront l'objet de demandes de subvention,
- **Autorise** le Président à engager une mise en concurrence en procédure adaptée avec bon de commande,
- **Autorise** le Président à solliciter les financeurs publics qui soutiennent le programme Breizh Bocage à hauteur de 90% (Etat, Conseil régional Bretagne, Conseil Général 29, Agence de l'Eau Loire Bretagne, fonds européens FEADER),
- **Autorise** le Président à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
Morlaix,
Le Président,
Guy Penneç.

Syndicat Mixte pour la gestion des cours
d'eau du Trégor et du Pays de Morlaix
Place O. Krebel - 29600 MORLAIX
Tél. 02 98 15 15 15 - Fax 02 98 15 15 20

